

PROGRAMME FORMATION CONTINUE

RÈGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD) : QUELS ENJEUX POUR LES CABINETS D'AVOCATS ?

Renseignements :

ERAGE - Délégation Alsace

4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 88 14 19 09
Fax : 03 88 35 62 27
Mail : alsace@erage.eu
Case : Formation Continue

Date

Le 06/06/2018

Horaires

De 9:00 à 12:00
Et de 13:30 à 16 30

Lieu de la formation

ERAGE
4 rue Brûlée
67085 STRASBOURG CEDEX

Intervenant(s) : Me Aurélie KLEIN, Avocat Associé FIDAL,
Responsable Droit des Technologies de l'information

Durée

6:00 heures

Spécialisation

Vie professionnelle

Niveau :

Niveau II : Perfectionnement

Objectif de la formation :

- Appréhender les nouvelles obligations issues du règlement européen
- identifier les principales actions à mettre en œuvre en vue de se mettre en conformité avec le règlement européen

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (exemples concrets, échanges,..) – Evaluation « à chaud » de la formation.

Support remis : Remise d'un support technique spécialement conçu par l'intervenant

Programme :

I / Contexte de la réforme

II / Champ d'application matériel et territorial du règlement

III / Fondamentaux

- A. Notions et définitions clés
- B. Obligations d'un responsable de traitement
- C. Droits des personnes physiques

IV / Le renforcement de la vie privée dès la conception et par défaut

V / La mise en œuvre de mécanismes permettant de démontrer le respect des règles relatives à la protection des données

VI / L'obligation de mener des études d'impact

VII / L'obligation de notifier les failles de sécurité

VIII / L'obligation de désigner un délégué à la protection des données



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

BULLETIN D'INSCRIPTION

RÈGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD) : QUELS ENJEUX POUR LES CABINETS D'AVOCATS ?

A retourner à :

ERAGE - Délégation Alsace

4 rue Brûlée

CS 70008

67085 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 14 19 09

Fax : 03 88 35 62 27

Mail : alsace@erage.eu / Case : Formation
Continue

Date

Le 06/06/2018

Horaires

De 9:00 à 12:00

De 13:30 à 16 30

Durée

6:00 heures

Lieu de la formation

ERAGE

4 rue Brûlée

67085 STRASBOURG CEDEX

Niveau

Niveau II : Perfectionnement

Spécialisation

Vie professionnelle

Programme

Voir le programme de formation joint à ce
présent bulletin.

Formation limitée à :

100 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque (à l'ordre de l'ERAGE)
(1 chèque par participant)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment

Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public : 210 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice : 150 €/jour